

Département de la
MOSELLE

COMMUNE DE FOLKLING

Arrondissement de
FORBACH

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers
élus :
15

Séance du 31 OCTOBRE 2017 à 18H00

Sous la présidence de M. Alain MARCHETTO, maire

Conseillers en fonction :
15

Présents :
13

Présents :

M. MARCHETTO	M. GERHARD	Mme WEYLAND
M. ROTH	Mme HOUEE	Mme SCHOWING
M. KAMP	Mme BON	
Mme WOLFF		Mme DAMAND
M. GUYOT	Mme NANTERN	Mme MALINI

Nombre de procurations :
2

Absents excusés : M. SCHAER (procuration donnée à M. GUYOT),
M. JAZBINSEK (procuration donnée à Mme HOUEE) et Mme BON
(à partir du point n°7, procuration donnée à Mme WOLFF).

Secrétaire de séance : Mme WOLFF

**1. REQUALIFICATION CENTRE VILLAGE FOLKLING – AVANT PROJET ET DEMANDE DE
SUBVENTION**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par Délibération du 17/05/2016, il a été décidé de mandater MOSELLE AGENCE TECHNIQUE pour une assistance à maîtrise d'ouvrage sur le projet de réaménagement du centre village de Folkling.

Par délibération du 12 avril 2017, le Bureau d'Études BEREST a été retenu pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Après étude, la Commission « Cadre de vie » a validé l'Avant projet qui est présenté ce jour en Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE

→ de valider le coût prévisionnel présenté dans l'Avant Projet comme suit :

Solution de base:

Tranche 1:

1) Enfouissement des réseaux aériens

1. Electrification	H.T.	112 560,00 €
2. Eclairage public	H.T.	102 920,00 €
3. Desserte Téléphonique	H.T.	56 965,00 €
4. Desserte en "très haut débit"	H.T.	7 720,00 €

TOTAL TRAVAUX 1) H.T:		280 165,00 €
------------------------------	--	---------------------

<u>2) VOIRIE</u>	H.T.	436 520,00 €
------------------	------	--------------

TOTAL TRAVAUX 2) H.T:		436 520,00 €
------------------------------	--	---------------------

TOTAL TRAVAUX TRANCHE 1 H.T:		716 685,00 €
-------------------------------------	--	---------------------

Tranche 2:

<u>1) VOIRIE</u>	H.T.	136 230,00 €
------------------	------	--------------

TOTAL TRAVAUX TRANCHE 2 H.T:		136 230,00 €
-------------------------------------	--	---------------------

MONTANT TOTAL SOLUTION DE BASE H.T:		852 915,00 €
--	--	---------------------

DIVERS, IMPRÉVUS, HONORAIRES ET POUR ARRONDIR H.T		85 418,33 €
--	--	-------------

MONTANT TOTAL SOLUTION DE BASE H.T:		938 333,33 €
--	--	--------------

T.V.A. 20 %		187 666,67 €
--------------------	--	--------------

MONTANT TOTAL SOLUTION DE BASE T.T.C		1 126 000,00 €
---	--	-----------------------

→ D'adhérer au dispositif AMITER (Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires)

SOLLICITE pour le financement de cette opération :

→ L'attribution d'une subvention du Département de la Moselle, au titre de l'AMITER,

→ Tous les financements publics éligibles.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents et effectuer toutes les démarches afférentes.

2. PARKING MAIRIE – BARRIERE D'ACCES

Le Maire rappelle au Conseil que le parking du site « les Tilleuls » aménagé en 2009 est un parking public destiné aux utilisateurs de courte durée des services et bâtiments publics à proximité que sont la Mairie, le Presbytère et l'Église.

Pour permettre au site de conserver son affectation initiale, il propose de mettre en place une barrière d'accès télécommandée à l'entrée permettant de rendre disponible le parking uniquement en cas d'ouverture de l'un des lieux cités précédemment. Les responsables et le personnel de ces lieux seront en charge de l'ouverture et de la fermeture de l'accès.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE de mettre en place une barrière d'accès au parking « les tilleuls » pour un montant de **2291.70€HT** par l'entreprise BATIFER (Forbach).

CHARGE le Maire de prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect de cette disposition.

Vote : Pour (14) Abstention (1)

3. AMENAGEMENT ABRIBUS RUE PRINCIPALE – ACQUISITION DE TERRAINS

Le Maire informe le Conseil de l'absence d'abribus à l'arrêt « rue principale » direction THEDING du fait du manque d'emprise au sol communale.

Vu la proposition de Madame **Lina SANTI** 37B, rue principale à Folkling, en date du 20/10/2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'accepter en vue de l'aménagement d'un abribus la proposition de rachat de la **Parcelle n°374 Section 8** d'une contenance d'environ **16 m2** située à **Folkling** (conformément à l'arpentage du cabinet GUELLE FUCHS du 05/10/2017) à **800 euros** (frais en sus) effectuée par Madame **Lina SANTI** 37B, rue principale à Folkling.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

4. REQUALIFICATION RUE DES JARDINS – ACQUISITION DE TERRAINS

Le Maire rappelle au Conseil que nous avons une assistance technique de la MATEC pour la réhabilitation (voirie) de la rue des Jardins à Gaubiving. L'une des pistes possibles pour un aménagement optimum serait de créer une aire de retournement sur une parcelle constructible propriété actuelle de M. Jean-Pascal NANTERN.

Vu la proposition de Monsieur **Jean-Pascal NANTERN** 6, rue St Jean à Gaubiving, en date du 27/10/2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- De **refuser la proposition de rachat de la Parcelle n°226 Section 22** d'une contenance d'environ **150 m2** située à **Gaubiving** (conformément au projet de la MATEC du 18/10/2017) à **13 500 euros** (frais en sus) effectuée par Monsieur **Jean-Pascal NANTERN** 6, rue St Jean à Gaubiving,
- De reporter à une tranche ultérieure la résolution du problème de retournement sur une parcelle appartenant à la commune en bout de rue.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents.

5. REHABILITATION LOGEMENT 1 RUE DE L EGLISE « CHAUFFAGE SANITAIRE »

M. ROTH, Adjoint au Maire, rappelle que lors du Conseil Municipal du 26 septembre 2017 il a été décidé de reporter l'attribution des prestations Chauffage/Sanitaire et Cuisine à la prochaine séance pour permettre d'en affiner l'étendue.

Il présente au Conseil les devis de mise en concurrence du lot « Chauffage/Sanitaire » pour la réhabilitation du logement communal du 1 rue de l'Église à FOLKLING.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide d'attribuer les travaux suivants :

Prestation	Entreprise	Montant estimé maxi HT
CHAUFFAGE SANITAIRE	VAGNER – Saint-Avoid	3 358.40€

Vote : Pour (14) Abstention (1)

6. REHABILITATION LOGEMENT 1 RUE DE L EGLISE « CUISINE »

M. ROTH, Adjoint au Maire, rappelle que lors du Conseil Municipal du 26 septembre 2017 il a été décidé de reporter l'attribution des prestations Chauffage/Sanitaire et Cuisine à la prochaine séance pour permettre d'en affiner l'étendue.

Mme BON, Conseillère Municipale en charge de ce point, présente au Conseil l'offre du prestataire MOBEL MARTIN pour le lot « Cuisine » dans le cadre de la réhabilitation du logement communal du 1 rue de l'Église à FOLKLING.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide d'attribuer les travaux suivants :

Prestation	Entreprise	Montant estimé maxi HT
CUISINE	MOBEL MARTIN – Sarrebruck	2 670.00€

Vote : Pour (13) Abstention (2)

7. CHEQUES CADEAUX FIN D'ANNEE PERSONNEL COMMUNAL

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Maire propose au Conseil Municipal de verser une gratification au personnel communal, sous forme de chèques cadeaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- de passer commande des chèques cadeaux à remettre à chaque membre du personnel auprès de la POSTE de Forbach, soit 120€/Agent, frais de gestion en sus,
- d'imputer cette dépense au budget primitif, compte 6232.

8. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu la délibération du 19 août 2008 fixant le ratio promu-promouvables à 100 %,

Vu les propositions d'avancements pour l'année 2018 émises par le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de **créer au 1^{er} avril 2018 un poste d'Adjoint Administratif Principal 1ère Classe** à temps complet (par avancement de grade d'un Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe).

9. EDITION DU BULLETIN MUNICIPAL 2018

Le Maire présente les 4 devis sollicités auprès d'imprimeurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de retenir l'offre de l'imprimeur **Reprographic** (Metz) pour la mise en page et l'édition du bulletin municipal 2018 soit **700 exemplaires avec 3 variantes 40 pages (1563.98€HT), 44 pages (1679.62€HT), 48 pages (1786.73€HT).**

10. DIVERS :

Points d'information et/ou non soumis au vote :

- Le Maire informe le Conseil de la mobilisation de l'enveloppe intercommunale de 100 000€ de la Communauté d'Agglomération sur le projet d'aménagement de la zone 1AU tranche 1 afin de disposer de cette enveloppe de suite.
- Le Maire rappelle au Conseil que la Commune accueillera une stagiaire en « CAP Petite Enfance » dans les services scolaires et périscolaires en 2018 comme le permet la délibération du 27 mars 2015.
- Courrier de l'AFAEI d'invitation au marché de Noël le samedi 25/11/2017 de 14h à 17h.
- Commission de révision des listes électorales : date à définir.
- Commission de révision des maisons fleuries : date à définir.
- Commission des Impôts Directs : 14/11/2017.
- Courrier du Conseil de Fabrique : remerciements pour la subvention et le prêt ayant permis la réhabilitation de l'Orgue de l'Église de Folkling, invitation au repas de la Kirb le 12/11/2017 à 12h00.

Le Maire
Alain MARCHETTO